Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 29/12/2023

LE COMPTOIR DE MATHILDE rappelle Crevettes à la Thaïlandaise - Préparation à base de crevettes



- Noms des modèles ou références concernés : **Crevettes à la Thaïlandaise - Préparation à base de crevettes 100g**
- Marque : **Le Comptoir de Mathilde**
- **GTIN 3700961308739 Lot 23414 Date de consommation recommandée 30/09/2026**
- Conditionnements : **Pots en verre de 100g**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 18/12/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 44.089.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Boutiques Le Comptoir de Mathilde**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Perte de stérilisation des pots**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 12 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0465550025**
- Informations complémentaires publiques : **Transmettez les éléments suivants à l'adresse mail qualite@lecomptoirdemathilde.com : Nom, prénom, adresse mail, quantité de produits concernés par ce rappel, photo montrant les quantités, lot, date de consommation et code-barres des produits.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre